

La Maison de la Jeunesse et du Développement prend son envol

J'ai déjà eu l'occasion de vous entretenir de la Maison de la Jeunesse et du Développement, alors que le projet en était à ses tout débuts. J'y reviens dans cette édition parce qu'elle n'est plus un projet, mais une réalité qui permettra d'ici peu d'offrir des services concrets aux jeunes de 15 à 30 ans.

Après une rencontre avec les jeunes et les initiateurs de la Maison en octobre 2003, le conseil de ville était convaincu du bien-fondé de concrétiser le projet. Depuis, de nombreuses initiatives ont permis de donner vie l'organisme. Le Fonds régional d'investissement jeunesse du Québec a versé une subvention de 17 500 \$ et la municipalité a contribué pour 12 000 \$. La Maison de la Jeunesse et du Développement est maintenant un organisme incorporé et elle a une directrice générale depuis mars dernier, en la personne de M^{me} Isabel Deschênes. Son conseil d'administration est composé de M^{me} Marie-Michèle Parent (présidente), M^{me} Léna Rouillard, M^{me} Paule St-Amand, M. Yvon Hudon, M. Dennis Adams, M. Jean-François Gérardin, M^{me} Marie-Claude Beauchemin et M^{me} Isabelle Lessard.

De nombreux projets sur la planche

La Maison s'est donné un plan d'affaires et élabore actuellement une série de projets qui vont favoriser la participation des jeunes et mobiliser les leaders de la MRC de la Jacques-Cartier. D'ici la fin de l'année, elle poursuivra son plan d'action, qui inclut notamment la mise sur pied d'un Café-Coop.

Le Café-Coop, lieu de rencontre et d'animation

Le projet de Café-Coop suscite un intérêt marqué chez tous ceux et celles qui en ont entendu parler. Il permettra, à échéance, d'offrir des services directs aux jeunes de 15 à 30 ans.

Géré par les jeunes eux-mêmes, il pourra offrir des activités artistiques, culturelles, sociales et même économiques, selon les choix qui seront arrêtés d'ici le début de 2005. C'est au Café que les jeunes pourront s'initier aux démarches de recherche d'emploi, à la préparation d'un CV, à la vie publique... On envisage aussi la possibilité d'un volet Café-Internet.

Les jeunes de Sainte-Brigitte et de la MRC se donnent les moyens pour se prendre en main. La Municipalité est heureuse, en votre nom à tous et toutes, d'y apporter son soutien, son encouragement et ses ressources.



Pierre Vallée, maire



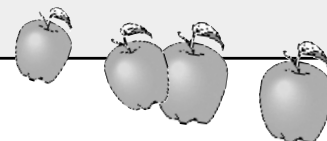
Séances du conseil municipal

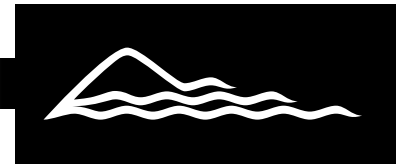
La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le mardi 12 octobre prochain à 20 h 00 au Centre communautaire Le Trivent.
Bienvenue à tous !

ERRATUM

Tournoi de golf « Invitation des Lavallois »

Une petite erreur s'est glissée dans le dernier Info-Mémo concernant le Tournoi de golf « Invitation des Lavallois », qui s'est tenu le 8 juillet dernier. Les profits amassés par la participation des golfeurs ont été remis à la Maison de la jeunesse et du développement, pour un montant total de 5 000 \$.





Dispositions particulières

Abri d'hiver et clôture à neige

Règlement n° 8.2.1

Les abris d'hiver, tant pour les véhicules que pour les piétons à l'entrée d'un bâtiment, ainsi que les clôtures à neige sont autorisés dans toutes les zones, du 1^{er} octobre au 1^{er} mai de l'année suivante.

Un abri d'hiver pour véhicule est permis dans toutes les cours et il doit être distant d'au moins deux mètres (2 m) de la bordure de la rue ou du pavage, sans jamais empiéter dans l'emprise de la rue. Un abri d'hiver ne peut être installé à moins d'un mètre (1 m) d'une borne-fontaine, ni être fixé à celle-ci.

Un abri d'hiver pour piétons peut être installé à l'entrée des édifices, dans toutes les cours, à la condition de ne pas empiéter dans l'emprise d'une voie de circulation en plus de s'harmoniser avec l'architecture du bâtiment principal.



L'abri pour automobile ne peut être érigé que sur un espace de stationnement ou sur l'allée d'accès à cet espace.

La structure d'un abri d'hiver peut être faite de bois ou de métal. Les éléments de structure ou de charpente ne doivent pas être apparents. Les abris d'hiver doivent être uniformément revêtus de toile conçue spécialement à cette fin (ex. : fabrière) ou de panneaux de bois peints ou teints ; l'usage de polythène est prohibé. Un seul type de matériau de revêtement autorisé doit être utilisé par abri d'hiver. L'usage de matériaux ayant servi à d'autres fins est prohibé pour l'abri d'hiver et les clôtures à neige.

Une construction complémentaire annexée (abri d'auto, galerie, porche, etc.) peut être fermée durant la même période selon les mêmes matériaux autorisés précédemment.

Jean-François Guillot
Urbaniste

Une nouvelle entreprise d'accueil dans la municipalité

Un nouveau service est maintenant offert à Sainte-Brigitte depuis le début du mois d'août. En effet, le « Refuge Montagn'Art », qui proposait déjà la location d'une maison tout équipée pouvant accueillir de une à sept personnes, ne comblait plus véritablement tous les besoins. En ce sens, M. Michaud a décidé d'investir dans un second bâtiment. Ce dernier offre une plus grande surface pouvant accueillir des groupes voulant souligner des anniversaires, des retrouvailles, de la formation, etc.

Son nouveau « Refuge Labranche » peut donc accueillir des groupes de cinq à dix-huit personnes qui ont accès à une grande salle, une cuisine tout équipée où les groupes peuvent préparer leurs repas ou avoir recours à un traiteur. Ce refuge offre également la possibilité de demeurer sur

place pour la nuit, puisque trois chambres sont disponibles. Il ne vous reste qu'à fournir la literie. Le refuge Labranche possède toutes les commodités que l'on retrouve à la maison et ce, à un prix très abordable.

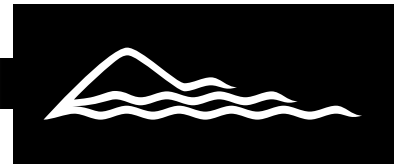
Donc, si vous êtes une famille ou un groupe à la recherche d'un lieu pour souligner un événement spécial, n'hésitez pas à contacter M. Michaud :

Téléphone : 825-3202

Courriel : michauddenis001@yahoo.fr



De plus, vous pouvez visiter l'intérieur du refuge en consultant le site Internet www.refuge.webhop.org



Les loisirs

Conférences thématiques - Les connaisseurs

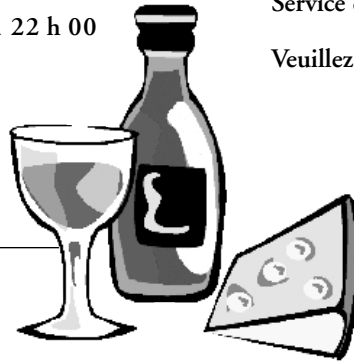
Tel que paru dans le dépliant des loisirs d'automne, une conférence thématique est offerte au Trivent par la Société des Alcools du Québec. Quelques places sont encore disponibles. Les personnes âgées de 18 ans et plus ont jusqu'au **19 novembre** pour s'inscrire, pour nous permettre de prévoir le matériel nécessaire.

Pour des informations supplémentaires, composez le 825-2515.

Les accords vins et fromages

Vous apprendrez à bien accorder vos vins et vos fromages, à connaître la technique de dégustation, les goûts, la texture, l'ordre et la température idéale à laquelle servir le vin. Vous pourrez préparer vous-même une dégustation de vins et fromages. Il y aura dégustation de deux vins blancs et de deux vins rouges.

Date : le vendredi 3 décembre, de 19 h 00 à 22 h 00
Coût : 35 \$



Cinéma sur écran géant

Après un an d'absence, cette activité familiale revient à compter de mois d'octobre au gymnase du Trivent. La projection de films, gérée par la Maison des jeunes, aura lieu le deuxième vendredi de chaque mois, sauf en octobre où elle sera devancée d'une semaine. Les dates de projections sont les suivantes d'ici la fin de l'année :

15 octobre : Le papillon bleu
12 novembre : à confirmer
10 décembre : à confirmer



L'entrée est gratuite pour tous et le film débute à 18 h 30. Les enfants de moins de 8 ans devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte. Pour connaître les films restant à confirmer :

Maison des jeunes : 825-1866
Service des loisirs : 825-1378, poste 226

Veuillez communiquer dans les jours qui précèdent la diffusion.

Professeurs recherchés

Vous possédez des connaissances particulières, un talent dans un domaine précis et vous désirez communiquer votre savoir? Le service des loisirs recherche actuellement des personnes possédant des compétences ainsi que les qualités requises pour l'enseignement dans divers domaines. Cette initiative a pour but d'élaborer une banque de candidats fortement intéressés à enseigner. Par cette action, nous désirons encourager l'expertise de notre population. Pour postuler, vous devez soumettre votre curriculum vitae, un plan de cours de votre activité ainsi que toute autre information pertinente au Service des loisirs.

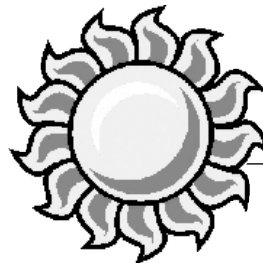
Pour des informations supplémentaires : 825-1378, poste 226

Loisir d'été

Le camp d'été 2004, qui s'est terminé le 13 août dernier, a été un franc succès. Cette année, 92 jeunes se sont inscrits au camp, soit une augmentation de 33 % comparativement à l'année dernière. Ces jeunes ont pu bénéficier d'activités et de sorties variées, préparées par une équipe d'animation dynamique. Ils ont été remplis de beaux sourires et souvenirs pendant les 7 semaines d'animation. Le service des loisirs désire souligner l'excellent travail accompli par les bénévoles du comité Loisir-Été et le personnel d'animation.

Mélanie Blais

Responsable des loisirs, patrimoine, arts et culture





Prudence d'automne...

Ce matin, monsieur s'est levé du bon pied. Après un bon déjeuner, le voilà fin prêt pour mener à bien cette journée, car il a une longue liste de choses à effectuer. Tout d'abord, il doit ramasser les feuilles mortes qui traînent sur son terrain. Heureusement, monsieur sait qu'il ne doit pas les brûler dans sa cour et c'est pour cette raison qu'il s'est procuré un bac pour le compostage. En plus d'être écologique, cette manière de disposer des feuilles lui est fort utile pour améliorer ses plates-bandes et son jardin. Et monsieur sait aussi que le feu, c'est dangereux...

Monsieur est un homme prudent. Il range les produits d'entretien de la piscine dans un endroit sûr, son cabanon, loin des autres produits qui y sont entreposés. Son barbecue aussi hivernera à l'abri. Il installe la housse sur l'appareil et retire la bombonne de propane, qu'il place derrière le cabanon, en position debout et hors de la portée des enfants. La tondeuse suivra et le bidon d'essence sera lui aussi rangé, le bouchon bien vissé, dans le cabanon, loin des produits destinés à l'entretien de la piscine. Monsieur sait pertinemment que l'essence ne doit pas être entreposée sur les balcons, ni dans le sous-sol de la demeure.

Hier, monsieur a reçu son bois de chauffage pour l'hiver. Il a commencé à l'entreposer à l'extérieur, loin de la maison. Il s'est assuré que le bois était bien sec, en vérifiant la présence de larges fissures aux extrémités des bûches. Il entrera quelques brassées à la fois durant la période d'utilisation de son poêle à bois. Lorsqu'il aura terminé de l'entasser, monsieur couvrira ses bûches afin de les protéger des intempéries, car en plus de mal brûler, le bois humide augmente les dépôts de crésote lorsqu'il se consume.

Soyons prudents !

Claude Côté, T.P.I.

Responsable de la sécurité publique



Animation de parcs

Au cours de l'été, vous avez sûrement remarqué une caravane aux multiples couleurs se déplacer dans les parcs de Sainte-Brigitte-de-Laval. Cette année, afin d'animer les différents parcs, la municipalité de Stoneham-Tewkesbury, gestionnaire du projet, en collaboration avec les municipalités de Sainte-Brigitte-de-Laval, de Lac-Delage et de Lac-Beauport, ont invité petits et grands à découvrir le clown qui sommeille en eux, grâce au service d'animation de Logico clown. Lors de chacune des six animations qui ont été présentées, vous étiez au moins une cinquantaine de personnes à vous être déplacées. Vous avez exploré les diverses facettes de l'art clownesque ainsi que vécu des expériences

uniques avec des amuseurs publics, et ce, tout au long de l'été. Chez nous, le parc Richelieu, le parc Chantaube, la cour de l'école et le terrain des loisirs ont accueilli les animations de Logico Clown. Une seule animation a dû être reportée en raison de la pluie. Nous remercions les jeunes et leurs parents pour leur précieuse participation. Sachez que le service des loisirs désire reproduire cette expérience l'été prochain.

Mélanie Blais

Responsable des loisirs, patrimoine, arts et culture



Sainte-Brigitte-de-Laval

À votre service... pour la qualité de vie

414, avenue Sainte-Brigitte • Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec) G0A 3K0

Téléphone : 825-2515 • Télécopieur : 825-3114